Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20261109-CONS-AG-26-162-DE
Date de télétransmission : 17/11/2026
Date de réception préfecture : 17/11/2026

CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 9 novembre 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Dérogations au repos dominical accordées par la commune de Bastia en 2027 – Avis conforme de l'EPCI

L'an deux mille vingt-six, le 9 novembre à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 3 novembre 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
ARMANET Guy, BIAGGINI Jean-Jacques, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MORGANTI Julien, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI-GUIDI Josepha, PAPAZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Rose-Marie, POGGI Marie-Claire, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONI-PIACENTINI Céline, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :
BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
de GENTILI Emmanuelle à CASTELLANI Pasquale
GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à STROMBONI Marie
PADOVANI Marie-Hélène à POLIFRONI Bruno
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis
TIERI Paul à SIMEONI Gilles

ABSENTS :
SAVELLI Pierre, CIMINO Philippe, MONDOLONI Jean-Martin, BATTINI Nicolas

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20261109-CONS-AG-26-162-DE
Date de télétransmission : 17/11/2026
Date de réception préfecture : 17/11/2026

Conseil du 9 novembre 2026

OBJET : Dérogations au repos dominical accordées par la commune de Bastia en 2027 – Avis conforme de l'EPCI

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la sollicitation de la mairie de Bastia ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Ouï l'exposé du Vice-président délégué et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

Le calendrier 2027 relatif aux possibilités d'ouvertures dominicales proposé par la commune de Bastia :

- 11,18 et 25 juillet ;
- 1, 8, 15, 22 et 29 août ;
- 5, 12, 19 et 26 décembre.

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification